

**Le plan « Grand âge et autonomie »**

Le ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn, a présenté sa feuille de route « Grand âge et autonomie ». L'objectif est de garantir à tous une protection sociale adaptée et de lutter contre l'isolement et la solitude des personnes âgées.

Le plan « Grand âge et autonomie » est un plan de protection sociale qui vise à garantir à tous une protection sociale adaptée et de lutter contre l'isolement et la solitude des personnes âgées.

Le plan « Grand âge et autonomie » est un plan de protection sociale qui vise à garantir à tous une protection sociale adaptée et de lutter contre l'isolement et la solitude des personnes âgées.

Le plan « Grand âge et autonomie » est un plan de protection sociale qui vise à garantir à tous une protection sociale adaptée et de lutter contre l'isolement et la solitude des personnes âgées.

## **[Communiqué] Plan « Grand âge et autonomie » : à quand un 5ème risque de protection sociale ?**

4 mai 2021

La ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn, a présenté sa feuille de route « Grand âge et autonomie ». Ce plan porte des mesures de court terme pour soutenir les...[Voir la suite](#) [1]

---

### **Source**

**URL:**<https://acste.fr/actu-adedom/communiqué-plan-grand-age-et-autonomie-quand-un-5eme-risque-de-protection-sociale>

### **Liens**

[1] <https://acste.fr/actu-adedom/communiqué-plan-grand-age-et-autonomie-quand-un-5eme-risque-de-protection-sociale>